

**TRAVAUX
EN COURS**



SOMMAIRE

EDITORIAL	P.2
+ VIE MUNICIPALE	P.3-8
Commission sociale	P.3
Commission bâtiment	P.3-4
Avis de la Mairie	P.4-8
+ VIE ECONOMIQUE	P.9
Garage Godet	P.9
+ VIE SOCIALE	P.9-10
Association intermédiaire REEL	P.9
Ligue contre le cancer	P.10
+ ENFANCE • JEUNESSE	P.11-14
Les bambinoux	P.11
La cabane à rires	P.12
OGEC	P.13
Conseil Municipal Enfants	P.14
Collège Sainte Marie	P.14
+ VIE ASSOCIATIVE	P.15-17
Bibliothèque	P.15
Club de l'amitié	P.15
Les Pas'zogeais	P.16
Comité des fêtes	P.17
+ VIE HISTORIQUE	P.18-20
De 1914 à 1918	P.18-20
+ JEU DES ERREURS	P.21
+ VIE PRATIQUE	P.26-27
Revue de presse	P.22
Etat Civil	P.22
Pluviométrie	P.22
Infos pratiques	P.23

Directeur de la Publication :

M. le Maire.

Responsable de la commission :

Adeline GIRARDEAU

Membres de la commission communication :

Rachel BOUDAUD, Hélène GUERY,
Patricka GUILLOTEAU et Dominique PEULT.

Nombre d'exemplaires : 600.

Conception & impression :

GO IMPRESSION

St Georges de Montaigu



Editorial

Chères Bazogeaises, Chers Bazogeais

Voilà quelques semaines que les travaux de rénovation, de restructuration et d'agrandissement de la salle des Mottais ont débuté sans trop d'imprévus et à un bon rythme. L'ensemble des intervenants met tout en œuvre pour respecter les délais et le budget alloué au projet.

Parallèlement, un autre projet est en cours de construction, celui de la fusion des communautés de communes des pays de Saint Fulgent et des Essarts. Les réunions mensuelles des Maires et Maires délégués ainsi que celles des groupes de travail ont pour objectifs de fixer les statuts, la gouvernance et bien d'autres obligations que nous impose la loi NOTRe avant le 1er Janvier 2017. C'est un vaste chantier qui suscite débat lors des réunions, mais dont la finalité première doit être de vous proposer des services accessibles au sein d'une structure répondant à vos attentes.

En mars dernier, les élus de votre commune ont voté le budget de la collectivité donnant ainsi les grandes orientations de nos investissements au cours de l'année. Même si le projet de la salle multifonctions mobilise plus de 80% du programme, nous venons de lancer une consultation pour retenir un maître d'œuvre afin de réaliser en 2017 les travaux d'aménagement de la future bibliothèque. Ce nouvel établissement sera implanté à proximité du périscolaire en lieu et place du local actuellement occupé par le Comité des fêtes pour le stockage de son matériel. Ce choix a été réalisé en collaboration avec les personnes concernées et je tiens à les remercier pour leurs avis objectifs.

Enfin, nous vous rappelons que le 28 Mai prochain, une animation nouvelle va vous être proposée. Cette journée permettra à chacun, de trouver l'instant qui lui correspond pour venir à la rencontre de nos associations et des personnes qui font le dynamisme local. Nous espérons qu'une météo favorable permettra de partager ensemble ce moment d'échanges et de convivialité.

L'ensemble du conseil municipal vous souhaite, avec un peu d'avance, d'excellentes vacances d'été.

Jean-François YOU
Maire

COMMISSION SOCIALE

+ SOLIDARITÉ TRANSPORTS

Pour l'année 2015, 329 sorties ont été effectuées par les trois chauffeurs bénévoles : Chantal Guillet, Marie-Claire Bossard et Alain Girardeau. Ils ont répondu aux sollicitations de nos adhérents utilisateurs. Suite à la demande croissante et aussi pour la qualité du service

auprès de nos adhérents utilisateurs, **il est fait appel à un quatrième chauffeur**. Si vous aimez le contact avec les gens, donner du temps pour nos aînés, si vous disposez de quelques heures, vous pouvez prendre contact auprès de la Mairie au 02 51 07 73 32.

COMMISSION BÂTIMENT

+ RESTRUCTURATION ET AGRANDISSEMENT DE LA SALLE MULTIFONCTIONS ET DU RESTAURANT SCOLAIRE



Le premier trimestre de l'année 2016 est marqué par le début du chantier de la salle multifonctions et du restaurant scolaire.

Les marchés ont été signés le 22 février avec les entreprises indiquées dans le tableau ci-après.

Courant mars, l'installation de chantier s'est réalisée dans l'ancienne cour de l'école afin de ne pas trop perturber l'utilisation de la salle (accès des enfants) et des manifestations à venir (préveil). Puis, les travaux ont débuté dans l'ancien périscolaire avec les diverses déposes et démolitions, ainsi que la réalisation d'un dallage au même

niveau que la cuisine actuelle pour permettre la desserte du futur restaurant.

La période de congés scolaires a été consacrée à l'adaptation de la cuisine actuelle afin de commencer les travaux d'extension (restaurant et cuisine).

Cette adaptation va engendrer quelques modifications au niveau de l'arrivée et du départ des élèves pour qu'ils ne se trouvent jamais dans une zone de chantier. Nous en profitons d'ailleurs pour remercier le personnel de RESTORIA, le corps enseignant, les ASEM et bien sûr les bénévoles.

La première phase est donc bien lancée et suivant le planning de travaux une ouverture du restaurant scolaire est envisagée pour novembre 2016.



Listes des entreprises retenues :

OEUVRES	ENTREPRISES RETENUES	
1. VRD TERRASSEMENT	ALAIN TP	85110 SAINT PROUANT
2. GROS OEUVRE	MC BAT	85000 LA ROCHE SUR YON
3. CHARPENTE BOIS	LCA	85600 LA BOISSIERE DE MONTAIGU
4. COUVERTURE ETANCHEITE	AB2M	85430 LES CLOUZEUX
5. COUVERTURE ZINC	RAVELEAU	85250 CHAVAGNES EN PAILLERS
6. MENUISERIES EXTERIEURES EN ALUMINIUM LAQUE	LE RABOT VENDEEN	85170 LES LUCS SUR BOULOGNE
7. ETANCHEITE A L'AIR	OPTI'HOME	85180 CHÂTEAU D'OLONNE
8. MENUISERIE BOIS	GODARD	85250 SAINT FULGENT
9. PLATRERIE ISOLATION	SONISO	49300 CHOLET
10. FAUX PLAFONDS	VINET HOLDING	85600 SAINT HILAIRE DE LOULAY
11. REVETEMENTS DE SOL FAIENCE	PINEAU Sébastien	85130 LA GAUBRETIERE
12. REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES	ABC REVETEMENTS	85000 MOUILLERON LE CAPTIF
13. PEINTURE	EVPR	85170 DOMPIERRE SUR YON
14. TENTURES	TEVILOJ	38200 VIENNE
15. ELECTRICITE	AMIAUD	85260 LES BROUZILS
16. CHAUFFAGE VENTILATION	AMIAUD	85260 LES BROUZILS
17. PLOMBERIE SANITAIRES	AMIAUD	85260 LES BROUZILS

Avec la participation de :



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL. L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

Liberté - Égalité - Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AVIS DE LA MAIRIE

+ DÉMARCHAGE À DOMICILE



Des Bazogeais nous ont signalé avoir été approchés au téléphone ou à domicile par des démarcheurs peu scrupuleux ou des personnes malveillantes.

Nous vous rappelons d'être prudent face à ce type de vente. N'hésitez pas à contacter la mairie.

Sachez que depuis le 13 juin 2014, vous disposez d'un délai de 14 jours à partir de la conclusion du contrat pour renoncer à votre engagement par lettre recommandée avec accusé de réception.

+ DÉFENSEUR DES DROITS

Ce service intervient principalement pour :

- préserver les droits des usagers dans leurs relations avec les services publics
- défendre les droits de l'enfant
- lutter contre les discriminations...

Vous pouvez le contacter au 09.69.39.00.00. Les lieux de permanences sont disponibles sur le site

www.defenseurdesdroits.fr

+ RECHERCHE DE MÉDIATION

Certains d'entre vous demandent un rendez-vous en Mairie pour régler des litiges de voisinage, de bornage... La plupart du temps, ces dossiers ne relèvent pas des attributions des élus.

Aussi, il peut être opportun de faire plutôt appel à un médiateur pour régler vos litiges de la vie courante. Des permanences du conciliateur se tiennent :

- à la mairie de MONTAIGU, le 2^e et 4^e mardi de chaque mois de 9 H 30 à 11 H 30
- à l'Hôtel de ville de LA ROCHE SUR YON – 10 Place Mitterrand, le lundi après-midi de 14 H 30 à 17 H 30 (Tél 02.51.47.48.30).

NB : le recours à un conciliateur de justice est gratuit.

+ CARTE D'IDENTITÉ DE PLUS DE 10 ANS



Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte d'identité est passée de 10 à 15 ans.

Votre carte d'identité est prolongée automatiquement et reste valable 5 ans de plus si vous remplissez les conditions suivantes :

- Vous êtes majeur et vous l'étiez déjà au moment où celle-ci a été délivrée. Vous êtes concerné uniquement si vous êtes né avant le 1er janvier 1986.
- Votre carte était encore valide le 1er janvier 2014. C'est le cas si la carte d'identité a été délivrée entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2013.
- Vous n'avez pas changé de nom et vous n'avez pas changé d'adresse.

Vous pouvez voyager à l'étranger seulement si le pays de destination accepte que la date inscrite sur votre carte ne corresponde pas à sa date réelle d'expiration.

Seuls les pays suivants acceptent une carte d'identité prolongée automatiquement : Andorre, Bulgarie, Croatie, Grèce, Hongrie, Lettonie, Malte, Monaco, Monténégro, République tchèque, Saint-Martin, Serbie, Slovaquie, Suisse, Tunisie (uniquement si vous êtes binational ou s'il s'agit d'un voyage de groupe organisé par un professionnel du tourisme), Turquie.

Pour un voyage dans un de ces pays, vous pouvez télécharger sur le site du ministère de l'intérieur une fiche d'information traduite, qui peut être présentée aux autorités étrangères.

Attention : Si vous voyagez dans un autre pays, vous devrez vous renseigner près de votre agence de voyage pour savoir si vous devez être munis d'un passeport.

Dans la pratique, il vaut mieux refaire votre carte d'identité si vous avez changé de nom ou si vous avez changé d'adresse. Nous vous rappelons qu'une pièce d'identité vous sera demandée pour voter, pour vos visites à l'hôpital, pour la signature d'un prêt bancaire. Aussi, il vous faut anticiper vos démarches en cas de renouvellement.

La CNI n'est pas fabriquée sur place et ne peut donc pas être délivrée immédiatement. A l'approche des vacances, les délais s'allongent : compter 6 à 8 semaines.

+ PRÉVENTION DE LA RADICALISATION

Un numéro vert d'assistance et d'orientation est à votre disposition du lundi au vendredi de 9 H à 18 H. Il s'agit de 0 800 005 696. Vous obtiendrez également des renseignements sur STOP-DJIHADISME.gouv.fr

+ CAP VENDÉE

Notre commune est desservie par **une ligne régulière**. Il est donc possible de voyager à moindre coût vers **Les Herbiers, Montaigu** (liaison à la gare) ou Nantes du Lundi au Samedi. Les bus sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour les jeunes de moins de 21 ans, il est possible de rejoindre les plages à prix réduit (sous réserve de présenter une pièce d'identité). Le **SEABUS** fonctionne le samedi et pendant les vacances scolaires. Exemple 5 € l'aller-retour pour Les Sables d'Olonne via La Roche Sur Yon. Pour découvrir ces services se connecter sur le site www.vendee.fr ou téléphoner au 02.51.34.46.66. Des dépliants existent en mairie.



+ CONSTRUCTIONS ET RÈGLES D'URBANISME

Aller sur le site www.ccfultgent.fr : onglet urbanisme et habitat – autorisations d'urbanisme, puis cliquer sur la photo construire ou réhabiliter. Toutes les situations possibles sont répertoriées. Vous pourrez alors imprimer le document dont vous avez besoin.

Nous vous conseillons de prendre contact avec le service urbanisme de la Communauté de Communes de Saint Fulgent (Tél 02.51.43.87.26) pour tous vos travaux de construction ou de rénovation. Vous recevrez alors des conseils pour le remplissage de vos dossiers. Vous connaîtrez la faisabilité de votre projet et le montant des taxes d'urbanisme dont vous devrez vous acquitter.

Le dépôt de votre dossier se fait au secrétariat de la Mairie. Après le délai d'instruction, un arrêté vous sera remis. **Vous ne devez en aucun cas commencer les travaux avant d'en avoir l'autorisation.**

A la fin de votre chantier, vous remettrez au secrétariat la déclaration d'achèvement des travaux dite DAACT.

Les constructions nouvelles, les changements de destinations ou d'affectations, les additions, les surélévations, doivent être déclarés au Centre des Impôts fonciers dans les **90 jours de leur achèvement** (Imprimé IL ou H1).

+ HORAIRES POUR NE PAS FAIRE DE BRUIT

Les beaux jours arrivent, les tondeuses et motoculteurs sortent du garage. Nous vous rappelons que leur usage est réglementé par un arrêté préfectoral du 12 juillet 2013.

	Du lundi au vendredi	Le samedi	Le dimanche et les jours fériés
Activités professionnelles sur la voie publique ou dans les propriétés privées	7h – 20h	8h-19h	Interdiction (sauf urgence ou dérogation du Maire)
Appareils sonores de protection des cultures	7h – 21h	8h – 21h	8h – 10h 18h – 20h
Appareils de bricolage, de jardinage...	8h30 – 12h 14h – 19h30	9h – 12h 15h – 19h	10h -12h

Merci de respecter vos voisins. Prenez vos précautions pour éviter de les gêner par des bruits émanant de vos activités et travaux, ou du matériel que vous utilisez. De même que les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde, sont tenus de prendre toutes les mesures pour préserver la tranquillité du voisinage et ceci, de jour comme de nuit.

+ OPÉRATIONS CADASTRALES

Au premier trimestre de chaque année, des opérations de mise à jour du plan cadastral ont lieu. Tous les propriétaires qui ont réalisé de nouvelles constructions sont concernés par cette révision du cadastre. Le géomètre présent sur le terrain est parfaitement reconnaissable avec le logo cadastre sur son blouson et son véhicule

Rappel : En application de l'article 4 de l'arrêté préfectoral N°99 –D.R.C.L.E./2 41 du 02/02.1999, **les géomètres chargés des opérations cadastrales sont autorisés à pénétrer dans les propriétés publiques et privées** pour les travaux topographiques.

+ RATICIDE

Des livraisons de souricide et de raticide sont organisées chaque automne en Mairie. La commande se fera au secrétariat du début août à la mi-septembre 2016.

Ces produits sont disponibles toute l'année au siège de la FDGDON (Allée des Druides à la Roche sur Yon, à côté du lycée Nature Tél : 02 51 47 70 61), aux conditions tarifaires de la lutte collective en mairie. Tarif 2015 : 16,50 € les 1,5Kg.

+ RÉGLEMENTATION DE L'USAGE DU FEU

Nous vous rappelons que l'usage du feu est réglementé au sein de notre département. Le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit, en zone boisée ou non, pour les ménages et les collectivités territoriales. Il convient d'éliminer les déchets verts par des voies respectueuses de l'environnement et de la réglementation.

Vous pouvez consulter l'arrêté sur www.vendee.gov.fr onglet Politiques Publiques – Sécurité Publique, Civile et Routière.

Le non respect des dispositions du RSD (Règlement Sanitaire Départemental) expose le contrevenant à une amende de 3ème classe pouvant s'élever à 450€.



+ FRELONS ASIATIQUES – CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Si vous découvrez un nid de frelons asiatiques, ou si vous observez de chenilles processionnaires, n'hésitez pas à le signaler en mairie au 02.51.07.73.32.

+ DÉMARCHES EN LIGNE

Pour réaliser votre démarche avec service-public.fr

AVANT

AUJOURD'HUI

Plusieurs sites
pour s'informer, réaliser et suivre sa démarche administrative

 The illustration shows three blue circles, each containing the text 'www.', connected by dashed lines. Below them is a computer monitor displaying the 'mon.service-public.fr' website, with a keyboard and hands typing. To the right, the text reads 'Un parcours souvent long et compliqué'.

Un espace unique
pour s'informer, réaliser et suivre sa démarche administrative

 The illustration shows a computer monitor and a smartphone, both displaying the 'service-public.fr' website. Below them, the text reads 'Réaliser sa démarche devient plus simple, plus rapide sur le nouveau **service-public.fr**'.

Créez dès à présent **votre compte**

HABITAT



Vous êtes propriétaire occupant ?

Vous souhaitez réaliser des travaux d'amélioration de votre logement ?

Bénéficiez d'Aides Exceptionnelles !

Anah, Aide du Département, Aide des Collectivités Territoriales, Caisses de Retraites...

RENSEIGNEZ-VOUS !

ENERGIE

Bâtiments concernés

Résidence principale, de + 15 ans

Conditions

Propriétaire ; Conditions de ressources ;
Travaux permettant un gain énergétique de + 25 %
Travaux réalisés par un professionnel

Subventions

ANAH : 20% ou 30% des travaux retenus par l'Anah

Prime « Habiter Mieux » : 10% des travaux
(Plafonnés à 20 000 € HT)

Département : 250 €

Caisse(s) de Retraite(s)

(selon modalités de chaque caisse)

ADAPTATION

Bâtiments concernés

Résidence principale

Conditions

Propriétaire ; Conditions de ressources ;
+70 ans (si -70 ans justificatif Handicap) ;
Travaux réalisés par un professionnel

Subventions

Anah : 20% ou 30% du coût des travaux HT
(plafonnés à 20 000 €)

Département : 15% du coût des travaux HT
(prime plafonnée à 800 €)

Caisse(s) de Retraite(s)

(selon modalités de chaque caisse)

**Ne pas commencer les travaux
avant d'avoir déposé le dossier de
demande de subventions**

Les aides peuvent être cumulables avec les Crédits d'Impôts



Une association agréée par les financeurs
Libre choix des professionnels

NOS MISSIONS

Visite à votre domicile
Diagnostic de votre logement
Conseils Habitat & Energie
Demandes de subventions

RENSEIGNEMENTS

HATEIS Habitat
7 Impasse Thales
85000 LA ROCHE SUR YON

Tel : 02 51 36 82 63
www.hateis.fr

Info Mars 2016

INFORMATION

+ CHANGEMENT D'HORAIRE STATION

Le Garage Godet vous informe qu'à partir du 2 avril 2016, la station-service sera fermée tous les samedis après-midi.

Dans une période où les commerces de proximité sont importants dans la vie d'une commune, ma décision a été compliquée à prendre car il faut se rendre à l'évidence, la fréquentation de la station diminue d'année en année.

Dans un domaine où la concurrence est forte et où il est pour nous, petite station, impossible de pratiquer des prix aussi attractifs que les grandes surfaces, je suis conscient que nos seuls atouts sont le service et la proximité.

Cependant je reste optimiste pour l'avenir et souhaite que la station-service trouve un équilibre afin de perdurer dans les années à venir. Au même titre que les associations, les commerces sont primordiaux dans le dynamisme d'une commune.

Jérémy GODET



75 Ter Rue de la Vendée
85130 Bazoges-en-Pailiers
02 51 07 73 19

Horaires de la station-service à partir du 2 avril 2016 :

Du lundi au vendredi de 7h30 à 19h00
 Le samedi de 7h30 à 12h30

ASSOCIATION INTERMÉDIAIRE REEL

+ SERVICES A DOMICILE ... La solution à proximité de chez vous !

Quelques exemples de prestations qui vous simplifieront la vie :

- entretien du logement
- repassage
- nettoyage de vos extérieurs : tonte, désherbage, taille de haie, préparation du potager...
- Préparation de vos repas simples



Rue Lavoisier – Zone Bellevue - 85600 BOUFFERE Contact : 02.51.46.48.38 ou contact@reel-ges.fr

LIGUE CONTRE LE CANCER



Les 3 missions statutaires de la Ligue contre le cancer :

La Recherche

La Ligue contre le cancer soutient dans la durée les meilleures équipes de chercheurs et **finance plusieurs projets de Recherche** allant de la recherche fondamentale à la recherche clinique en passant par la recherche en épidémiologie. Le Comité de la Vendée apporte une **contribution annuelle de l'ordre de 300 000€** depuis une dizaine d'années.



Le Comité de la Vendée

9000 adhérents
10 antennes de proximité
240 bénévoles
4 salariés

Les antennes permettent d'assurer de nombreux services de proximité auprès des malades et des proches.

Pour assurer ses différentes missions, le Comité de la Vendée collecte des **dons** auprès de ses adhérents

ET

De nombreuses **manifestations** sont organisées au profit de la Ligue contre le cancer tout au long de l'année (théâtre, concert, bal, marche...)

La Ligue a besoin de vous !

L'Aide aux Malades et aux Proches

Le Comité de la Vendée peut attribuer aux malades du département et à leurs proches une **aide financière ponctuelle** sur dossier établi par un(e) assistant(e) social(e).

En 2015, sur 13 sites, sont proposés aux malades et à leurs proches **240 ateliers « Bien-Être »** (sophrologie, relaxation, réflexologie, activités physiques...).

Nous assurons également des **permanences** à l'espace des usagers chaque vendredi après-midi au CHD Les Oudairies, ainsi que des **visites auprès des malades** en cours d'hospitalisation.



La Prévention et le Dépistage

Le Comité de la Vendée met en place des **actions de Prévention et d'Éducation pour la Santé** visant à sensibiliser les jeunes et les adultes (tabac, alcool, soleil, alimentation, activité physique...) au sein de diverses structures : collègues - **plus de 1 000 élèves sensibilisés par an** -, entreprises ou encore lors de manifestations. Il sensibilise également le public sur le **dépistage organisé du cancer du sein et du cancer colorectal**, en partenariat avec AUDACE.



Rejoignez nos équipes de bénévoles pour nous aider dans nos différentes missions : Prévention, aide aux malades, événementiel, accueil, récupération de cartouches d'encre...

Nos coordonnées

Comité de la Vendée / Ligue contre le cancer
Bât. Direction Générale - CHD Les Oudaires
85925 LA ROCHE SUR YON
02 51 44 63 28 / cd85@ligue-cancer.net

LES BAMBINOUS

« Association des assistantes maternelles »

L'année 2016 a débuté avec l'assemblée générale, le 21 janvier à Chavagnes en paillers. Après avoir présenté la partie statutaire, Denis Cousin de la Croix Rouge est intervenu pour une sensibilisation aux premiers secours.

Lors de cette AG, deux nouvelles personnes sont venues renforcer l'équipe: Sophie Raveleau (Bazoges) et Daphné Roche (La Rabatelière). Nous leurs souhaitons la bienvenue.

Durant ces 9 derniers mois, plusieurs activités ont été réalisées pendant les matinées d'éveil : coloriages, bricolages, cuisine sur les temps fort (Noël, Epiphanie, Pâques...). Ces matinées permettent aux enfants d'échanger, de s'observer, communiquer entre eux dans le jeu.

Depuis début mars, Cécile Soulet vient lire des histoires aux enfants le 1er mardi de chaque mois, et cela est très apprécié par nos petits bambins.

Nous mettons à disposition les palets tactiles ainsi que la piscine à balles pendant les vacances scolaires. Merci de prévenir par mail les assistantes maternelles que vous les avez en votre possession afin qu'elles sachent où les récupérer si besoin.



Croque monsieur que les enfants ont faits et mangés le midi avec les assistantes maternelles à la périscolaire.



Matinée avec le RAM, où les enfants se sont déguisés pour le carnaval.



Confection de paniers pour le ramassage des œufs de pâques qui a été réalisé lors d'une matinée d'éveil.

+ LE BUREAU

Présidente : Patricka GUILLOTEAU (Bazoges en paillers)

Vices présidentes : Anne Marie BROCHARD

(Chavagnes en paillers)

Sylvie DOUILLARD (La Rabatelière)

Secrétaire : Louisa MENOUX

Secrétaire adj : Carine PICOT

Trésorière : Marie Michelle SOULARD

Trésorière adj : Linda LEMETEYER

Membres : Marina SIMON, Jessica LIMOUSIN,

Aurore GRIFFON, Patricia DRAIS,

Sophie Raveleau, Daphné Roche

LA CABANE À RIRES

+ VACANCES DE FÉVRIER :

Le centre de loisirs s'est transformé en véritable cirque lors des vacances de février ! Jongleurs, clowns et acrobates ont investi les lieux et de véritables numéros d'artistes ont clôturé celles-ci... De même, 34 enfants ont participé aux ateliers « cirque » proposés par un intervenant de l'association « Roule ta boule » : marcher sur un fil et sur une grosse boule, jongler avec des balles, des foulards et même des massues, enfin s'essayer aux échasses et au monocycle ! Petits et grands se sont follement amusés !



+ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET NOUVEAU BUREAU :

L'assemblée générale s'est tenue le vendredi 18 mars 2016. Nous avons pu dresser le bilan de l'année 2015 qui a vu les fréquentations du périscolaire et des mercredis augmentées de manière significative. Nous avons également profité de celle-ci pour annoncer que nous n'appliquerons pas les tarifs préconisés par la CAF pour l'année 2016 dans le souci de ne pas accroître les différences de tarifs selon le coefficient familial et d'ainsi laisser accessible à tous le service que représente le centre de loisirs. Pour ce faire, nous avons besoin de votre participation lors des manifestations proposées par l'association ; comptant sur vous !

Enfin, le bureau a quelque peu été modifié :

Co-présidentes : Anne-Claire FORTIN et Cynthia CHATAIGNER

Trésorière : Lydie BOUCHAUD

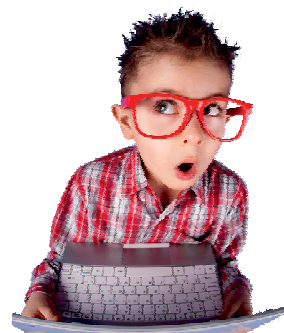
Secrétaire : Julien DERACHE

Vice-secrétaire : Audrey AIRIAU

Nous remercions Mélissa PERROTIN, Sandrine BARRETEAU, Lydie BONNAUDET et Adeline GODET pour le temps consacré et leur investissement dans l'association tout comme nous avons le plaisir d'accueillir trois nouveaux membres : Audrey AIRIAU, Emilie MORNE et Séverine JOBARD !

+ « LES ÉCRANS ET NOS ENFANTS » :

Suite à l'assemblée générale, une conférence a été tenue par M.DORAI concernant les enfants et les écrans. Celle-ci a été d'une grande qualité et a permis aux parents présents de prendre conscience de certains dangers des écrans et du rôle que nous avons à tenir pour les protéger de ces derniers ! De précieux conseils ont été donnés ; à nous de les mettre en application...



+ VENTE DE PIZZAS :

La date ayant été modifiée, la vente de pizzas s'est déroulée au mois de mars pour cette année. Encore une fois, elle a connu un vif succès et permettra de financer une sortie sans coût supplémentaire comme celle au parc de Massais en juillet dernier !



+ AGENDA

- 28 mai : Forum des associations de 10h30 à 12h30 (avec animations pour les enfants et inscriptions pour l'été)
- 31 mai : Inscriptions pour l'été de 16h à 19h
- 24 juin : Réunion de présentation du centre d'été



N'hésitez pas à consulter notre site
www.lacabaneaires.fr

OGEC

+ KERMESSE

Actuellement, l'OGEC prépare la kermesse de l'école qui se déroulera le dimanche 19 juin 2016, avec comme d'habitude, un défilé des enfants à 11h, suivi de son repas champêtre (vous pourrez acheter vos tickets à l'école ou à l'épicerie à partir de mi-mai). Puis vous pourrez assister au spectacle des enfants qui débutera à 15h30.

L'après-midi sera rythmé par des jeux pour petits et grands ! Comme l'année dernière, la kermesse prendra place sur le site qui se trouve derrière l'église.

C'est l'occasion de se retrouver autour de nos enfants dans un cadre agréable, festif et joyeux.



Carnaval de l'école



+ TRAIL DE LA BULTIERE

L'ogec et les bénévoles préparent également le Trail de la Bultière (14km et 22 km) et une randonnée pédestre (4, 10 et 15 km) qui se dérouleront le dimanche 4 septembre 2016. Les coureurs auront la possibilité de s'inscrire soit en ligne comme l'année dernière, soit par courrier ou le matin même à partir de 7h30.

Départ à 9h pour le trail et à partir de 8h pour la randonnée. Une plaquette d'annonce sera distribuée dans chaque boîte aux lettres début juillet.

Pour le bon déroulement de cette journée, nous avons besoin de beaucoup de bénévoles le matin de 8h à 13h pour assurer la sécurité et aider à l'intendance. Alors n'hésitez pas à venir rejoindre l'équipe dans la bonne humeur. (Contact : Alain Guilloteau, 17 rue des oranchères, 06-73-01-44-01)

Tous les fonds récoltés sont pour aider l'école à acheter du nouveau matériel ou pour contribuer à financer certaines sorties scolaires.

+ MATINÉES TRAVAUX

Nous remercions l'équipe et les parents d'élève pour leurs participations très précieuses aux matinées travaux de l'école ; ces matinées permettent d'entretenir au mieux les locaux de l'école afin de maintenir un cadre de vie agréable pour nos enfants.

+ AGENDA

Nous vous donnons les dates à retenir et nous vous disons à bientôt !

Dimanche 19 juin 2016 : kermesse

Dimanche 4 septembre 2016 : Trail de la Bultière (14km et 22km) et randonnée pédestre (4km, 10km et 15km)

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

+ LA CHASSE AUX ŒUFS

Le lundi 28 mars, le Conseil Municipal des jeunes avait donné rendez-vous aux jeunes bazogeais pour la chasse aux œufs.

70 enfants accompagnés de leurs parents ont cherché les œufs cachés par les jeunes conseillers. Tous les chocolats découverts ont été regroupés puis partagés de façon équitable entre nos petits gourmands.

La participation ayant été moins importante due à la météo incertaine, le surplus d'œufs a été distribué au restaurant scolaire, ce qui a fait bien des heureux.



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

+ APPEL A DES BENEVOLES

Une des idées retenues pour l'année 2015-2016 :
La **collecte des bouchons au profit de l'association « Les Bouchons de l'Avenir » de Vendée.**

Celle-ci donne des subventions à des personnes handicapées qui en font la demande sur un sujet précis. Elle donne en moyenne 700 euros par dossier.

Pour mener à bien ce projet, nous avons besoin de bénévoles : si vous êtes bricoleur, vos talents nous seront précieux pour fabriquer un contenant. Si vous avez du temps disponible, vous pouvez trier les bouchons récoltés et les emmener à l'association à Saint Georges de Montaigu.



SANS VOUS, NOTRE PROJET NE POURRA ABOUTIR !

Personnes à contacter :

Muriel Cador tél 02 51 07 72 36 ou 06 86 62 26 36
Blandine Gaborieau tél 02 51 07 73 01

COLLÈGE

+ 50 ANS DU COLLÈGE SAINTE MARIE



Le 21 mai 2016



**Le collège Sainte Marie vous invite à fêter ses 50 ans
et inaugurer ses nouveaux bâtiments**

Programme :

à partir de 9h30 : **l'établissement montre ses talents - visite libre**

10h30 : **accueil des officiels et inauguration**

11h15 : **discours**

12h : **bénédiction**

BIBLIOTHÈQUE

Bien que de taille modeste, tant par l'offre des volumes que par l'exiguïté du local, la bibliothèque de Bazoges reste bien vivante et active.

Afin de remédier à ces handicaps, apporter du "sang neuf" et insuffler une nouvelle dynamique à cette structure, 2 projets importants sont en cours de préparation :

- la création d'un nouveau local, clair et spacieux, jouxtant à la fois l'école et le centre périscolaire. Ce nouveau local, qui pourrait entrer en service courant 2017, facilitera l'accueil des lecteurs et l'aménagement des rayonnages plus fournis.
- la mise en réseau des bibliothèques de la communauté des communes. Ce partenariat, à la fois intercommunal et départemental (Bibliothèque de Vendée), grâce aux prêts de livres et échanges ainsi rendus possibles, augmentera de façon conséquente le volume des écrits et la diversité des genres. De quoi rendre plus attractive encore, la fréquentation de la bibliothèque, ou simplement donner l'envie d'en pousser la porte !

En attendant la réalisation de ces deux projets, l'actuelle bibliothèque, accolée à l'agence postale, vous accueille les mercredi après-midi et samedi matin.

On y trouve de la lecture pour tous les âges et tous les goûts, et le prêt de livres est gratuit. Alors n'hésitez pas, osez en franchir le seuil ! Nous vous attendons !

Les bénévoles de la bibliothèque



CLUB DE L'AMITIÉ

A l'occasion du repas de Noël, le Club a fêté ses 40 ans d'existence. En effet, le Club fut créé en 1975 et Madame BOISSEAU Marie en était la 1ère présidente ; il comptait

alors 108 adhérents. Autour des années 90, le nombre des membres avait atteint 163 !

Différents Président(e)s se sont succédé(e)s : Mr CHAIGNEAU Fernand, Mme BONNEAU Cécile, Mr GIRARD André et maintenant Mr GABORIEAU Gérard.

Aujourd'hui, les effectifs restent stables et se situent autour de 110 adhérents, ce qui est un peu plus de la moitié des habitants de Bazoges de plus de 60 ans. Parmi ces 110 membres, 1 sur 2 a moins de 70 ans. Le Club se renouvelle et c'est tant mieux.

Actuellement, les jeudis après-midi, cartes, scrabbles, palets et boules rassemblent en moyenne une trentaine de personnes ; la marche du lundi environ 25 participants.

Les temps forts : Repas de Pâques et de Noël, pique-nique et moules-frites, c'est 80 à 90 personnes. Le voyage fait le plein du car chaque année.

Il semble bien que le Club remplisse là sa mission de rencontres, de convivialité, d'échanges auprès de la population des aînés. Ceci est pour nous, les responsables, un encouragement à continuer dans ce sens.

Le Club tient à remercier deux membres sortant du bureau, Cécile Bonneau et Gérard Loiseau, pour le travail accompli pendant de nombreuses années, et pour toutes les heures passées au sein de cette association.



+ COMPOSITION DU BUREAU

Président : Gérard Gaborieau

Vices-Présidents : Michel Bossard et Guy Pasquiet

Secrétaire : Josette Monnereau

Secrétaire adjointe : Béatrice Champin

Trésorière : Marie-Jo Loiseau

Trésorière adjointe : Mado Girard

LES PAS'ZOGÉAIS



Les randonneurs viennent d'acquiescer par l'intermédiaire du «Club de l'Amitié», auprès d'une banque, des vestes fluorescentes pour sécuriser les marcheurs sur les sentiers et les routes où ils sont habituellement amenés à se promener.

En effet le plus gros souci du randonneur est la sécurité : être vu par les véhicules sur les routes, seul ou en groupe, est primordial. Nul n'a envie d'avoir un accident, ni le chauffeur ni le randonneur. Ainsi, avec ces vestes légères fluorescentes, ils seront plus sécurisés.

Ils remercient la banque «Crédit Mutuel» qui leur a offert ces vestes ainsi que le «Club de l'Amitié» pour les avoir aidés à régler le prix du flocage de ces vestes. Ces vestes seront

prêtées aux randonneurs en début de saison et rendues au club à la fin de la saison.

Le pique-nique des Pas'zogéais aura lieu le 30 mai avec un circuit le matin, le repas derrière l'église et ensuite des jeux ou un autre circuit pour les plus courageux l'après midi.

Rappel : les marches ont lieu les 2èmes et 4èmes lundis du mois à 14 h 30 au Foyer communal. Normalement, elles sont annoncées dans le journal Ouest-France le samedi précédent.



LE COMITÉ DES FÊTES

+ COMITÉ DES FÊTES BAZOGEAIS, ENTRE PRÉVEIL ET CROISIÈRE... !

Le comité des fêtes a organisé son inter quartier de palets, le dernier samedi de janvier. Près de 120 joueurs, répartis en 8 quartiers, sont venus s'affronter autour du plomb dans la salle des Mottais. La victoire revient cette année encore au quartier des Oranchères qui a surclassé le concours, prenant 26 points à Belon. Mairie – Bel Air monte sur la troisième marche du podium. L'édition prochaine devrait se maintenir même si elle ne se passe pas dans la salle des Mottais du fait des travaux.



Le Préveil aura lieu les 21 et 22 mai prochain. Nous vous y attendons d'ores et déjà nombreux autour de nos amis forains. Le week end démarrera par la seconde course hippique humaine intitulée « La Bourricoteam ». Chaque cheval se composera de 2 personnes. Un parcours semé d'obstacles permettra de départager les meilleurs «bourricots». Il s'agira alors pour vous de parier sur le cheval de votre choix pour gagner un lot ! Vers 19h00, l'apéro concert avec « Et vogue la galère » prolongera la soirée du samedi. Ce groupe vous entraînera dans la fête avec ses chansons de marins. Nous avons décidé de changer le plat du samedi soir, passant de la paëlla au poulet basquaise. En plus des grillades, cette assiette vous permettra d'attendre le feu d'artifices en son et lumière, préparé et tiré par les artificiers locaux. Nous finirons la soirée en musique. Dès le lendemain matin 9h00, le marché du Préveil ouvrira la journée. Ce marché, organisé par le comité des fêtes, est un moment apprécié de tous, exposants comme visiteurs. Les motards feront vrombir les moteurs à 9h30 pour une sympathique ballade dans le

bocage avec la traditionnelle pause huitres – muscadet. Un repas sera proposé le dimanche midi (6.5€ sans réservation) avant la course cycliste. Celle-ci débutera à 15h00 et se déroulera sur le circuit habituel entre Bazoges et Saint Fulgent. Toute l'équipe du comité serait très heureuse de vous voir durant ce week end qui anime le bourg au fil des ans.

Nous serons présents le 28 mai lors du forum des associations. N'hésitez pas à venir découvrir le comité et toutes les autres associations Bazogeaises. Nous serons heureux de vous accueillir lors de cette matinée et peut être même, à l'avenir, au sein de notre équipe !

Le concours de pétanque aura lieu le vendredi 1er juillet en semi nocturne.

Le point d'orgue de l'année sera Bazoges en Croisière, les 27 et 28 août. Un week end sur le thème de la croisière en Méditerranée où nous vous proposerons diverses animations et un repas entre Espagne et Italie. La fête débutera par une photo de tous les habitants de Bazoges. La dernière avait été réalisée en 2006 et avait rassemblé plus de 650 personnes. Nous vous attendons pour battre ce record !



La liste du matériel disponible à la location est sur le site internet de la municipalité et au panneau d'affichage communal près de la poste. Nous vous remercions par avance du soin pris envers nos équipements.

+ RAPPEL

Réservation de matériels hors sonorisation :

Jérôme Mignet au 06.70.06.75.22 à partir de 18h00.

Réservation sonorisation :

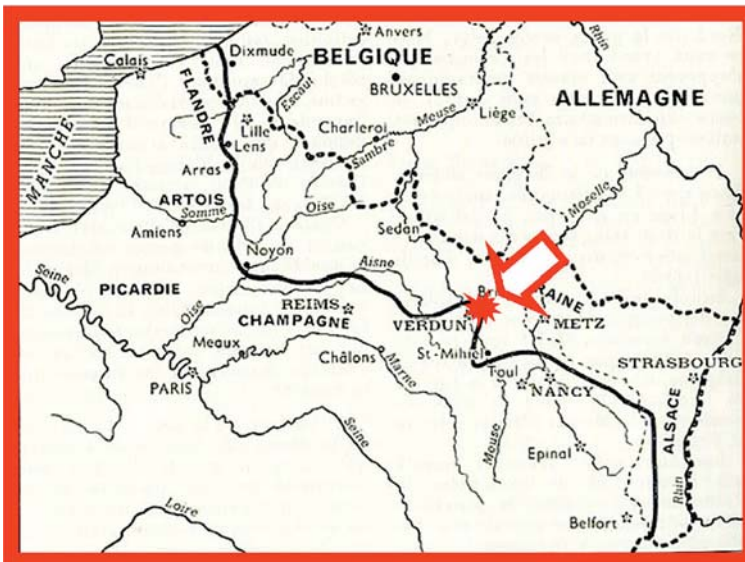
Julien Méchineau au 06.32.55.13.21

Les matériels sont à retirer le vendredi soir à 19h00 et à rendre le lundi soir à 19h00 au local du comité des fêtes (paiement sur place le lundi soir).

De 1914 à 1918

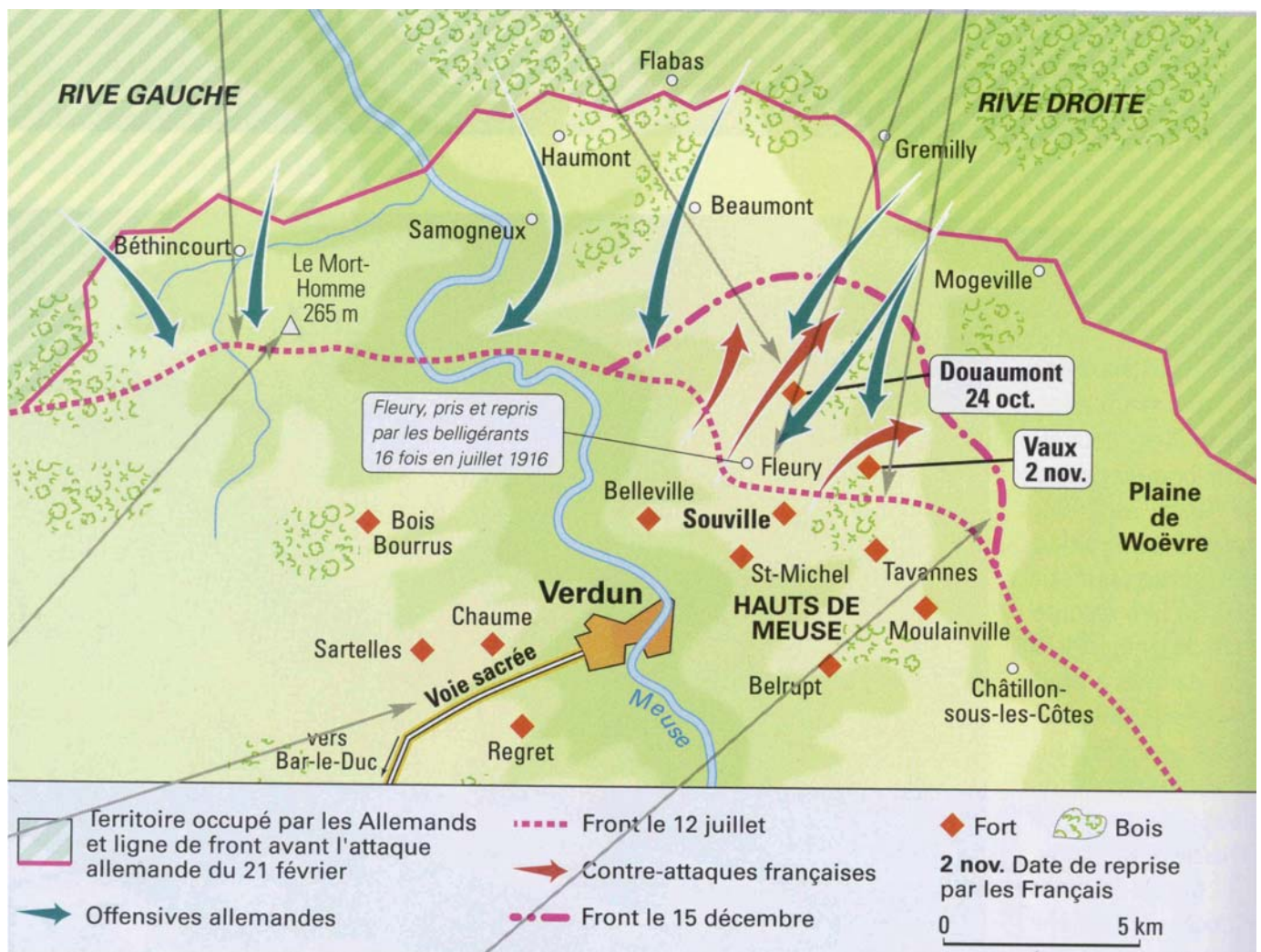
Les Bazogeais dans la Grande Guerre ...

+ 1916 : L'ENFER DE VERDUN



« Percer » : percer le front est l'objectif de tous les états-majors. En 1916, les Allemands choisissent le site de Verdun. Place forte fortifiée par Vauban, Verdun est défendue par une garnison française peu nombreuse et l'acheminement des renforts y sera difficile, la ville étant mal desservie par les voies de communication. Par contre Verdun est proche de la frontière allemande.

Le 21 février 1916, la 5^{ème} armée allemande commandée par Kromprinz (le fils de Guillaume II) attaque Verdun.



21 février - Le déclenchement de la bataille de Verdun
Il a neigé la veille et à l'aube, le gel est venu. Tous les hommes s'éveillant dans les tranchées tentent de se réchauffer du mieux qu'ils le peuvent leurs corps : les mains et les pieds sont gelés. Soudain, à 7 h 15, un obus déchire le calme du petit jour, puis un second, puis 10, puis 1000... En quelques secondes, les positions Françaises, soit un grand arc de cercle de 12 km au nord de Verdun, deviennent un véritable enfer. Chaque instant, un obus tombe dans un bruit assourdissant, faisant trembler le sol et soulevant des vagues énormes de terre. Tous ce qui est

autour est projeté dans les airs, des troncs d'arbres déchiquetés, des branches, des pierres, des poutres, des éléments de tranchées, des morceaux de canons et de fusils, des corps humains en lambeaux. Une épaisse fumée mélangée à une poussière irrespirable a remplacé l'air. Chaque homme s'est violemment et instinctivement jeté au sol, les genoux ramenés sur le ventre, la tête rentrée dans les épaules et les bras sur le visage, sans défense, dans une position de terreur animale, anéanti par la violence du choc. La mort est partout autour d'eux et peut les prendre à chaque instant.



Verdun : février à décembre 1916

Au terme des premiers jours, l'avantage est aux Allemands, mais le camp français réagit et s'organise. Une « Voie sacrée » est instituée entre Bar-le-Duc et Verdun : elle permet d'acheminer des renforts, de ravitailler les tranchées et de renouveler les combattants, de jour comme de nuit. Entre février et avril, les effectifs mobilisés à Verdun ont plus que doublé : de 230 000, ils sont passés à 584 000 soldats. Ce sont près des 2/3 de l'armée française qui participent à la bataille.



La voie sacrée

Malgré le courage de la défense française, les Allemands parviennent à prendre d'autres lieux symboliques comme le bois de Cumières, la crête de Mort-Homme et le fort de Vaux. L'équilibre des forces conduit à un massacre quotidien. Des villages sont détruits, des forêts sont en flammes, les champs ressemblent à un paysage lunaire. Des tranchées sont emplies de cadavres.



le champ de bataille



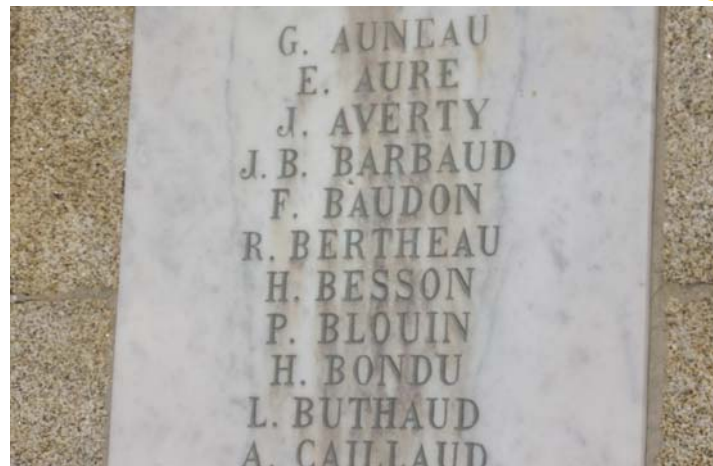
Le 18 décembre, la victoire française est proclamée. Cependant, le bilan est lourd pour une situation qui n'a pas évolué : les Français déplorent 163 000 tués et 216 000 blessés. Les Allemands dénombrent, eux, 143 000 tués et 196 000 blessés. Verdun reste l'une des batailles les plus meurtrières de la Première Guerre mondiale.

+ SOLDATS BAZOGEAIS MORTS EN DEBUT D'ANNÉE 1916

GABORIEAU Armand	20/03/16	à Verdun
CAILLAUD Alfred	12/06/16	à Thiaumont
POIRIER Jean	11/07/16	à Fleury

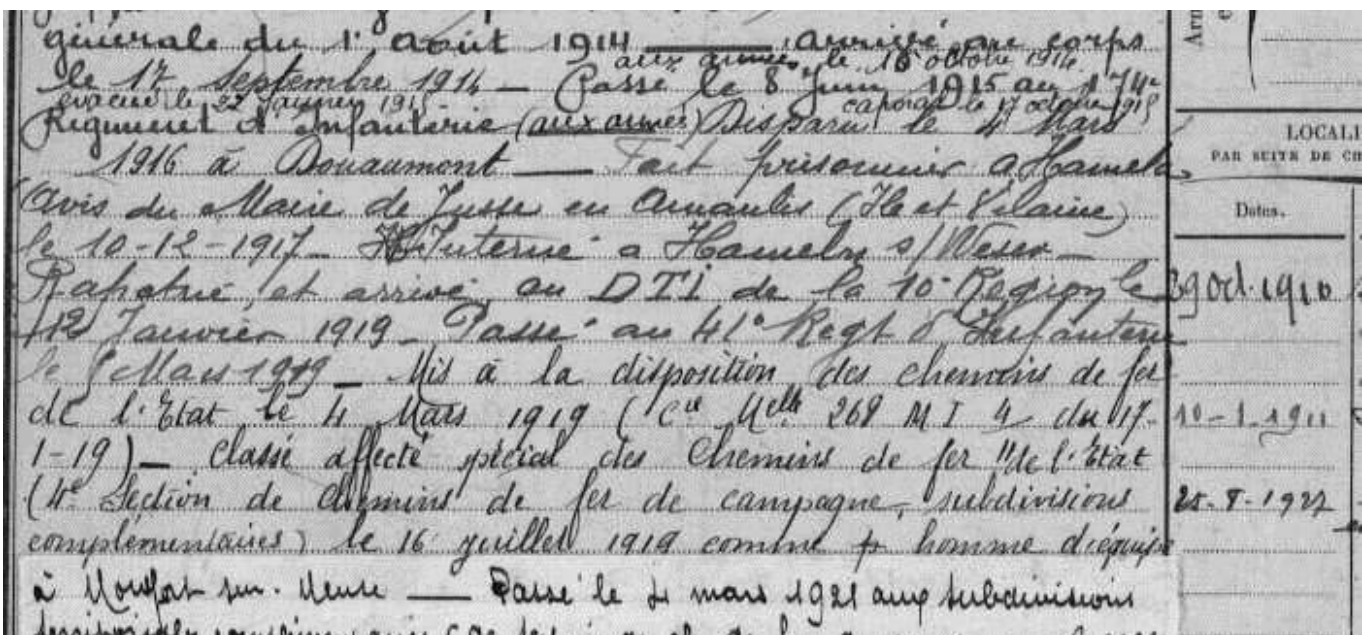
+ SOLDATS BAZOGEAIS PRISONNIERS EN DEBUT D'ANNÉE 1916

SOULARD Augustin	10/01/16	à Beauséjour
AUNEAU Gustave	04/03/16	à Douaumont
SEGUIN Armand	12/06/16	à Thiaumont



Monument aux morts de Bazoges

G. Auneau est né dans le Bourg de Bazoges en Paillers le 29 juillet 1887, on le retrouve en 1910 à Saint Hilaire de Loulay, puis en 1911 à Argenteuil près de Versailles. Le Caporal Auneau participe à la Bataille de Verdun et est déclaré disparu le 4 mars 1916 : on a certainement cru alors à son décès.



Le 10 décembre 1917, il est déclaré prisonnier et interné à Hameln (Allemagne). Rapatrié en janvier 1919, il s'installe ensuite à Vitré (Ille et Vilaine). Documents provenant du Registre matricule Militaire

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.			D DOMICILE. R RÉSIDENCE.
Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	
30 oct. 1910	S. Hilaire de Loulay à La Genèrie	Roche/Yvon	R.
0-1-1911	Argenteuil & Grande Rue	Versailles	R.
25-8-1922	La Lucasini en Argenteuil	Vitré	D.

NOUVEAU

+ JEU DES ERREURS

8 erreurs se sont glissées dans cette photo du restaurant scolaire actuel. Saurez-vous les démasquer?

(réponses dans le prochain N°)

Photo ORIGINALE



Photo AVEC ERREURS



+ RÉPONSE DU PRÉCÉDENT BULLETIN

Affiche ORIGINALE



Affiche AVEC ERREURS



REVUE DE PRESSE

+ A BAZOGES-EN-PAILLERS, LA SALLE DES MOTTAIS SERA AGRANDIE

Bazoges-en-Pailleurs – 12 janvier 2016



Environ 180 personnes étaient présentes, à Bazoges-en-Pailleurs, dans la salle des Mottais, pour la cérémonie des vœux du maire à la population.

C'est le gros chantier de l'année à Bazoges-en-Pailleurs. La salle des fêtes, aussi appelée salle des Mottais, sera restaurée. Coût de l'opération, plus de 1,1 million d'€.

C'est sans conteste le plus gros projet de Bazoges-en-Pailleurs, pour 2016. La salle des Mottais sera restructurée et agrandie. Après avoir choisi le maître d'œuvre, Archi urba déco, des appels d'offres vont être lancés en ce début d'année. Le coût total de ce chantier s'élève à 1 118 034€.

Les débuts des travaux sont prévus pour mars, avec une transformation de l'ancien accueil périscolaire qui deviendra le restaurant scolaire. Ils se poursuivront jusqu'en octobre. Puis, de novembre 2016 à juin 2017, ce sera la salle des fêtes qui subira des modifications.

+ LES TRAVAUX DE LA SALLE ONT DÉBUTÉ

Bazoges-en-Pailleurs – 04 avril 2016



Le grand chantier de la salle des Mottais a commencé. La première phase consiste à modifier l'ancien périscolaire pour qu'il devienne le restaurant scolaire. Ces travaux sont prévus jusqu'à novembre. Ce bâtiment va être modifié et agrandi pour qu'il puisse ensuite accueillir les 150 enfants qui déjeunent à la cantine le midi.

+ LA COMMUNE MET EN PLACE LA PARTICIPATION CITOYENNE

Bazoges-en-Pailleurs – 11 avril 2016



Voisins vigilants a été mis en place et un panneau l'annonce aux entrées de la commune. Le dispositif permet de retisser les liens sociaux en développant l'entraide et le soutien aux personnes et accroître l'efficacité de la prévention de proximité. A Bazoges-en-Pailleurs, quatorze personnes se sont portées volontaires pour devenir les référents de leur quartier. Elles diffusent les alertes aux habitants de leur quartier, par exemple, les démarchages suspects, cambriolages... Une convention a été signée entre la commune, l'État et la gendarmerie.

ETAT CIVIL



NAISSANCES (2^{ème} semestre 2015)

14 août 2015	COUDERT Léia
14 août 2015	RIPOCHE Tiago
28 août 2015	BERTHOMÉ Éloïse
17 septembre 2015	LOISEAU Manon
26 septembre 2015	RETUREAU Léo
12 novembre 2015	JAMIN Jules
18 novembre 2015	MERCIER Lucy
20 novembre 2015	GABORIAU Léa
23 novembre 2015	TOUBLANC Lya
23 novembre 2015	TOUBLANC Mellie
21 décembre 2015	GROLLEAU Titouan
22 décembre 2015	BURGAUD Baptiste
29 décembre 2015	PLUCHON Léo

PLUVIOMÉTRIE

+ SUR LA COMMUNE

Janvier	: 197,2 mm
Février	: 19,5 mm
Mars	: 106,8 mm
Avril (22 avril)	: 25,8 mm

INFOS PRATIQUES

+ MAIRIE : 02.51.07.73.32

HORAIRES D'OUVERTURE	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	9H00 - 12H00	Fermé
Mercredi	9H00 - 12H00	14H00 - 18H00
Jeudi	9H00 - 12H00	Fermé
Vendredi	9H00 - 12H00	14H00 - 18H00
Samedi	9H00 - 12H00	Fermé

Le secrétariat de la mairie sera fermé le samedi matin en juillet et août.

+ AGENCE POSTALE : 02.51.07.79.00

HORAIRES D'OUVERTURE : Du lundi au vendredi: 13H30 à 16H15

LEVÉE DU COURRIER: : L'après-midi à 15H30 et le samedi matin à 9H00

La Poste sera fermée du 1er août au 21 août 2016.

+ BIBLIOTHÈQUE :

Mercredi : 16H30 à 18H30 et **Samedi :** 10H00 à 12H00

+ DÉCHÈTERIE « La Croix-Rambaud » à Saint Fulgent

HORAIRES D'OUVERTURE	La Croix Rambaud (Saint Fulgent)	La Joussetière (Chavagne en Paillers)
LUNDI	10h/12h et 14h/18h	10h/12h et 14h/18h
MARDI	Fermé	14h/18h
MERCREDI	14h/18h	14h/18h
JEUDI	14h/18h	Fermé
VENDREDI	14h/18h	14h/18h
SAMEDI	9h/12h et 14h/18h	9h/12h et 14h/18h

+ PERMANENCE ADMR

Le mardi de 10H à 12H, à la Mairie

+ NUMÉROS UTILES

(La nuit, le week-end, les jours fériés)

Urgence non vitale (Médecins) : 02 51 44 55 66

Urgence vitale (Samu) : 15

Pharmacie de garde : 32 37

Dentistes (WE et jours fériés): 02 51 46 28 83

Urgences mobiles : 112

Police : 17

+ ASSISTANTE SOCIALE

Mme CAPRIOTTI 02 28 85 76 00

(peut se déplacer en Mairie si besoin)

**+ PERMANENCE DU
CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

en Mairie de Bazoges
(se renseigner au secrétariat)

+ CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

LA ROCHE SUR YON – Site Travot
Nouveaux horaires : Lundi, Mardi, Jeudi
et Vendredi de 8 H 45 – 12 H 00 /
13 H 30 – 16 H 15 (fermé le mercredi)

+ TRÉSOR PUBLIC - MONTAIGU

Nouveaux horaires : Lundi, Mardi et Jeudi
de 9 H à 12 H 30 et de 13 H 30 à 16 H.
Mercredi et Vendredi de 9 H à 12 H 30
(fermé l'après midi)

CALENDRIER

+ MANIFESTATIONS 2016

Mai

Samedi 21 et Dimanche 22 mai

Préveil – Comité des fêtes

Samedi 28 mai

Forum des associations / Fête des voisins - Parc de la Mairie

Juin

Samedi 4 juin

Fête du tennis

Samedi 11 juin

Marche gourmande - USBB - Bazoges

Lundi 13 juin

Pique-nique – Pas'zogeais

Vendredi 17 juin

Assemblée Générale – USBB – Foyer Communal

Dimanche 19 juin

Kermesse – Ecole/OGEC – Parc de la Mairie

Vendredi 24 juin

Présentation du centre d'été – La Cabane à rires – Foyer Communal

Juillet

Vendredi 1er juillet

Tournoi de pétanque – Comité des fêtes – Parc de la Mairie

Vendredi 22 juillet

Fête du centre – La Cabane à rires

Août

Jedi 4 août

Pique-nique – Club de l'Amitié

Samedi 27 et dimanche 28 août

Week-end « Bazoges en croisière » - Comité des fêtes

Septembre

Vendredi 2 septembre

Assemblée Générale – Moto Club – Foyer Communal

Dimanche 4 septembre

Trail de la Bultière - OGEC

Samedi 10 septembre

Tournoi de jeunes - USBB

Dimanche 18 septembre

Journée du Patrimoine - Belon

Jedi 22 septembre

Moules/frites - Club de l'Amitié

Octobre

Vendredi 7 octobre

Soirée Croque-jeux – La Cabane à rires – Foyer Communal

Novembre

Vendredi 4 novembre

Assemblée Générale – OGEC – Foyer Communal

Samedi 5 novembre

Assemblée Générale – Comité des fêtes – Foyer Communal

Vendredi 11 novembre

Concours de belote – USBB

Samedi 26 novembre

Poule au pot – AFN

Décembre

Samedi 3 décembre

Téléthon – Comité des fêtes

Lecture de contes - Bibliothèque

Vendredi 9 décembre

Arbre de Noël – Les Bambinous – Chavagnes-en-Paillers

Samedi 10 décembre

Marché de Noël – La cabane à rires

Dimanche 11 décembre

Fête des enfants – Ecole/OGEC – Saint Fulgent

Jedi 15 décembre

Repas de Noël - Club de l'Amitié - Foyer Communal



INVITATION

Monsieur Le Maire
et le Conseil Municipal
ont le plaisir de vous inviter
au forum des associations qui aura lieu

le samedi 28 mai 2016 de 10h30 à 12h30
dans le parc derrière l'église.

Nous poursuivrons la journée
avec un grand pique-nique
pour célébrer la fête des voisins.